



Un concours pour ceux qui prennent soin de leurs prairies

Paru le 28 juin 2023

➤ **Ce mercredi 14 juin a eu lieu la remise des prix du concours « Parie sur ta prairie », chez le lauréat régional à Touvois (44). Le concours, à l'initiative d'éleveurs et coordonné par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et l'Institut de l'élevage, a eu pour objectif de mettre en valeur les prairies temporaires de 4 à 7 ans résilientes face au changement climatique.**

Au total, ce sont 15 prairies candidates qui ont été visitées à l'automne 2022 par les jurys, composés de deux éleveurs et d'un conseiller prairie. L'évaluation s'est établie sur plusieurs critères : l'aménagement parcellaire, flore présente, choix de la composition prairiale, la gestion du pâturage et/ou de la fauche, la cohérence des pratiques et l'adaptation des

pratiques par l'éleveur. Les notes sur les différents critères ne déterminaient pas le classement final, à l'instar du concours prairie fleurie, mais il s'agissait plutôt de faire ressortir les prairies résilientes qui sortaient du lot, soit par une composition prairiale, soit par une technicité particulière, ainsi que par une gestion de la prairie adaptée.

Parmi les prairies visitées, nous citerons les diverses prairies multi espèces que nous retrouvons sur tous les territoires, mais pas nécessairement chez tous les candidats. Nous retrouvons dans ces prairies des espèces qui ont été soigneusement choisies en fonction des besoins, du sol, et également dans leur capacité à résister à la sécheresse. La visite à l'automne, après l'été 2022, a notamment permis d'évaluer la capacité des espèces implantées à résister face à la sécheresse, en évaluant le couvert prairial, et au regard des pratiques de l'éleveur sur la prairie.

Chez le GAEC BIAU DU CHEMIN DES LANDES, 2^{ème} prix régional, le choix s'est tourné vers une prairie composée de féтуque élevée, RGA, trèfle blanc, trèfle hybride.

En plus des espèces choisies, le choix des variétés est primordial : prendre des variétés plus ou moins précoces vont déterminer la date de début et de fin de pâturage au printemps !

Nous citerons également la gestion du pâturage qui est la première garante de la longévité de la prairie : le temps de retour minimum sur les parcelles en fonction de la pousse de l'herbe, l'utilisation d'outils de pilotage de l'herbe, etc. Chez certains candidats, c'est la garantie d'avoir la capacité de faire pâturer plus longtemps dans l'année. C'est le cas notamment de Patrick LOQUET, 1^{er} prix régional qui, en plus de faire le choix de la chicorée et des variétés demi-précoces de graminées dans ses prairies, a gagné 1 mois de pâturage par an avec un pilotage précis.

Enfin, parmi les techniques sortant du lot, nous retrouvons le GAEC FORET DE LONGUENEE avec sa technique de sursemis d'association céréale-protéagineux dans sa prairie de fauche.

Sur la région, ce sont, au final, 6 lauréats, dispersés sur 3 territoires qui ont gagné un prix :

- 1^{er} prix : LOQUET Patrick (44), territoire sud : pâturage et chicorée
- 2^{ème} prix : GAEC BIAU DU CHEMIN DES LANDES (44), territoire nord : composition prairiale
- 3^{ème} prix : GAEC FORET DE LONGUENEE (49), territoire intermédiaire : sursemis de méteil
- 4^{ème} prix : GAEC PARIE (85), territoire sud : composition prairiale et irrigation
- 4^{ème} prix : EARL DU GRIPPAY (53), territoire nord : gestion du pâturage
- 4^{ème} prix : EARL DE LA CLAIRIERE (49), territoire intermédiaire : pâturage et composition prairiale

Le 14 juin a donc eu lieu la remise des prix chez le 1^{er} prix régional, à Touvois (44). Lors de cette journée, 3 ateliers ont été animés, sur la base des trois premiers lauréats régionaux : composition prairiale, semis et sursemis de

Et la suite ?

Le concours ne se fera malheureusement pas cette année. Des discussions sont en cours pour le renouveler dès l'année prochaine.

Bien que la technique soit encore en test et qu'elle ait besoin d'être affinée, elle présente du potentiel sur la reprise des prairies : après l'été 2022, il n'y avait pas d'assurance que la prairie ne reparte.



Les lauréats du concours Parie sur ta prairie 2022

prairie, gestion du pâturage. Ce fut l'occasion d'échanger techniquement sur ces thématiques entre les lauréats et les éleveurs présents à l'évènement. Les échanges furent riches et intéressants.

Cependant, [le concours s'exporte en Bretagne en 2023](#) ! Encore un évènement à suivre de près qui, je pense, fera ressortir de nouvelles pratiques toutes aussi intéressantes !

Contacts Pôle Prairies de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Rudy LAVAZAIS (44)	02.53.46.62.74	rudylavazais@pl.chambagri.fr
Jean-Luc GAYET (44)	02.53.46.63.19	jean-luc.gayet@pl.chambagri.fr
Anne-Sophie MASSON (49+72)	02.41.96.76.20	anne-sophie.masson@pl.chambagri.fr
Stéphanie GUIBERT (53)	02.43.67.38.70	stephanie.guibert@pl.chambagri.fr
Etienne FRUCHET (53)	02.43.67.36.89	etienne.fruchet@pl.chambagri.fr
Grégoire DUFOUR (85)	02.51.36.82.31	gregoire.dufour@pl.chambagri.fr